

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	52_CHAMPIONNET_75018	Numéro	75118_018_06
Adresse du site	52, rue Championnet	Hauteur	R + 7 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordée précédemment Version précédente validée à la CCTM du 13/06/2017		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/06/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	27/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,50 m et 5,50 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 100° < 3V/m ; 240° < 3V/m 5G : 0° < 2V/m ; 100° < 2V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,45 m pour les antennes à faisceau fixe 29,50 m pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées et insérées dans une fausse cheminée. Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Halte-Gardié Duhesme - Léo Lagrange Nord IDF	18 Passage Duhesme, 75018 Paris	10 m	< 1 V/m	1,39 %	RDC	Non

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Halte-Gardié Duhesme - Léo Lagrange Nord IDF	18 Passage Duhesme, 75018 Paris	10 m	< 1 V/m	0,49 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



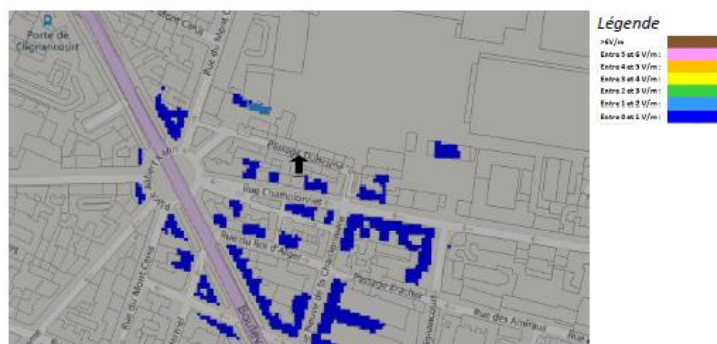
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

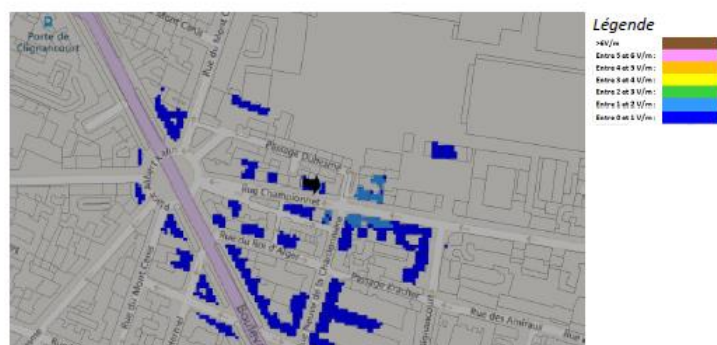
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

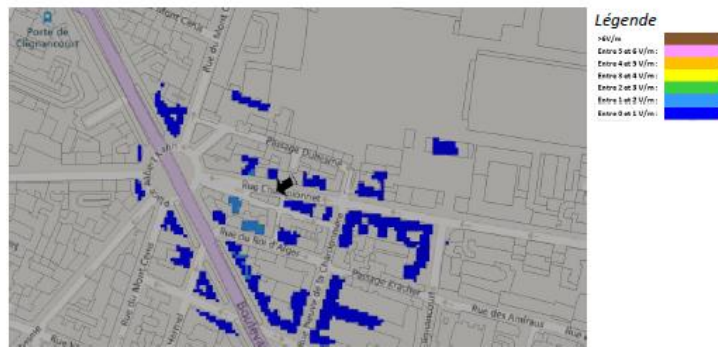
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 100°



Azimut 240°

